

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE LA CASTAGNICCIA-CASINCA**

Département de la Haute-Corse

**Extrait du Procès-Verbal
des délibérations du 19 juin 2025
DEL-2025-54**

Nombre :

- * de conseillers en exercice : 68
- * de Présents : 38
- * de Représentés : 4
- * de Votants : 42 Pour : 42 Contre : 0 Absentions : 0

Etaient présents : M. André AGOSTINI, M. Dominique ALBERTINI, M. Jean-Claude ALBERTINI, M. Jean-Philippe ALESSANDRI, M. Jean-Charles ANGELINI, Mme Nathalie ANGELINI, Mme Michèle AN TOMARCHI, M. François BERNARDI, M. Benoît BRUZI, M. Gérard CASANOVA, M. Yannick CASTELLI, Mme Marie-Angele DESIDERI, Mme Claudine DEYBER, M. Paul-Jean EMANUELLI, Mme Marie-Jeanne FEDI, M. Marcel FERRARI, M. Marc Marie FILIPPI, M. Jean-Etienne FRISONI, Mme GANDOIN Sylviane, M. Vital GERONIMI, M. Paul-Louis GIANNECCHINI, M. Etienne GIUDICELLI, Mme Marguerite HOURTOLOU, M. JULIEN Justin, M. Sébastien LAURELLI, Mme Maryline LEPORATI, M. Pierre ORSINI, M. Lionel PASQUALINI, M. Joseph PASTINI, M. Pierre Pascal PIACENTINI, Mme. Stella PIERI, M. Toussaint PIERI, M. Antoine POLI, Mme Marie-Odile ROSSI, Mme Marie-Christine SCOGNAMIGLIO, M. Pierre-Ange SENCY, Mme. Patricia SOULLARD, M. Fernand VINCENTELLI.

Absents représentés : M. Paul BATTESTI, Mme. Valérie FERRANDI, M. Pierre-Paul HERNANDEZ, Mme Christiane MARIOTTI.

Absents : Mme Emilie ALBERTINI, M. Grégory BIAGGI, M. Pascal BIAGGI, Mme Françoise CAMPANA, M. Jean-Joseph CANTELLI, M. Dominique FABRE, M. Balthazar FEDERICI, M. Toussaint FILIPPINI, M. Jean-Marc FRANCESCHI, M. Alexandre GAMBOTTI, M. René GATTACCECA, M. Charles GIACOMI, Mme Alix GIOVANNONI, M. Paul INNONCENZI, Mme Laurence LEONI MAZIERE, M. Jean-François MATTEI, M. Joseph MATTEI, M. Nicolas MAZZONI, M. Dominique MITRIDATI, M. Enzo OTTOLENGHI, M. Etienne RAFFALLI, M. Antoine François RODOLPHI, M. Pascal SARTI, M. Ange STRAFORELLI, M. Félix TAMBINI, M. Jean-Sauveur VALLESI.

OBJET: Budget Général M 57: Decision Modificative N°1.

NOTA – Le Président certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché le 20 juin 2025 et que la convocation du Conseil avait été faite le 12 juin 2025. L'an deux mille vingt-cinq, le 19 juin à dix-sept heures trente, le Conseil de la Communauté de Communes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Communauté de Communes de Castagniccia-Casinca sis à Vescovato – 20215, Petraolo, sous la présidence de Antoine POLI.

Il a été procédé, conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection du secrétaire pris au sein du Conseil, M. Benoît BRUZI ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA CASTAGNICCIA-CASINCA

Département de la Haute-Corse

Le Président informe les membres du conseil communautaire que dans le cadre du budget général M57 de l'exercice 2025 adopté le 14 avril 2025, il convient de prendre la décision modificative comme suit :

Dépenses		Recettes	
Fonctionnement :			
Chapitre 011		Chapitre 70	
60632	5 920,00 €	708422	208 000,00 €
611	79 000,00 €		
		Chapitre 74	
Chapitre 012		741124	77 918,00 €
64111	208 000,00 €	74718	10 000,00 €
		7472	5 920,00 €
Chapitre 65			
6541	5 000,00 €		
6542	918,00 €		
65748	3 000,00 €		
Total :	301 838,00 €	301 838,00 €	
Investissement :			
Chapitre 21		Chapitre 13	
215731	825 000,00 €	1311	619 540,94 €
215738	334 128,33 €	1312	390 520,00 €
		1316	624 067,39 €
Chapitre 23			
2314	475 000,00 €		
Total :	1 634 128,33 €	1 634 128,33 €	

Le conseil communautaire,

Après en avoir délibéré

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE LA CASTAGNICCIA-CASINCA**

Département de la Haute-Corse

DECIDE

- **D'approuver** la décision modificative N°1 susvisée.

Fait et délibéré à Vescovato les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme au registre,

Le Président,



Antoine POLI